



Compte rendu

Conseil Municipal du 21/12/2020

En présence des conseillers : Mesdames et Messieurs Karine PONTARLIER, Michel CLAUDE, Brigitte VOURIOT, Damien GUYOT, Christelle GIRARDOT, Bernard CHRISTIN, Jean-Claude MULLER, Anne-Claude PHILIPPE, Frantz DECLERCQ, Fanny DROCZINSKI, Jean-Michel COLIN, Sandra D'HOUTAUD, Patrick VIPREY et Marie-Line D'HOUTAUD.

Secrétaire de séance : Marie-Line D'HOUTAUD

Budget primitif 2021 de la commune : Général et eau

Le budget primitif général 2021 adopté à l'unanimité

Budget Général	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	756 925,00€	756 925,00€
Investissement	1 172 724,48€	1 172 724,48€
TOTAL	1 929 649,48€	1 929 649,48€

Le budget primitif eau 2021 est adopté à l'unanimité

Eau	Dépenses	Recettes
Exploitation	97 031,00€	97 031,00€
Investissement	157 231,00€	157 231,00€
TOTAL	254 262,00€	254 262,00€

Bilan des activités de la Communauté de Communes du Grand Pontarlier - Année 2019 -

Un rapport retraçant l'activité de l'EPCI (établissement public de coopération intercommunale) fait l'objet d'une communication par le Maire au Conseil Municipal.

FLASH HOUTAUD



Ce rapport est consultable sur le site internet de la CCGP et au secrétariat de Mairie en version papier.

Le Conseil Municipal prend connaissance du rapport d'activité de la C.C.G.P.

Décision modificative budgétaire n°2 - Budget général 2020 -

C'est une régularisation sur un trop perçu de 8 846,56€ au titre de l'exercice antérieur pour la taxe d'aménagement sur le permis de construire Houtaudis.

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, l'emploi des crédits prévus au chapitre "dépenses imprévues d'investissement" et la modification budgétaire subséquente.

Comptes rendus des commissions intercommunales

Commission eau-assainissement :

Actuellement la CCGP a la compétence « Protection et Production de l'eau ».

En vue de la future prise de compétence eau, trois emplois sont à créer au sein de la CCGP. Cela permet notamment de justifier l'augmentation du prix de la production de 0,30 à 0,34 € le m³.

Le tarif de l'assainissement passe de 1,70€ à 1,72€ le m³.

Les volumes d'eau consommés sur le territoire de la CCGP sont de 3 300 000 m³/an.

Le bilan qualité est satisfaisant et une réflexion est engagée sur l'éventualité d'intégrer deux nouvelles communes : les Alliés et Hauterive la Fresse.

En ce qui concerne le niveau d'eau sur les différents puits ;

- celui de la champagne est encore bas,
- les autres puits sont de niveau équivalent à l'an passé.

Le syndicat des eaux de Dommartin pompe 3 200m³/jour avec, cet été, des pics de consommation à 3 400m³/jour qui ont nécessité un soutien via le réseau de Vuillecin.



Commission Ordures ménagères :

Le prix de la valorisation des matières issues des déchets déposés en point d'apport volontaire est en chute libre.

Cette perte de recettes sera en partie compensée par le déploiement du réseau de chaleur.

La mise en place de la redevance incitative est reportée d'une année.

Des réflexions sont notamment envisagées sur les zones pavillonnaires et sur les collectifs, les circuits de collecte sont à définir.

Des caméras vont être installées à la déchetterie.

Direction des Moyens Organisationnels – Centre Technique Intercommunal : DMO-CTI

La refonte de la convention établie en 2007, qui semble ne plus être adaptée juridiquement, sera revue au cours du 1^{er} semestre 2021.

Le personnel des directions ressources, mobilisés pour le CTI (ressources humaines, finances, marchés publics, juridique...) n'est actuellement pas comptabilisé et représenterait un surcoût de 200 000€ à répartir sur les 10 communes ainsi que la CCGP.

Accueil de loisirs sans hébergement : (ALSH) mutualisé entre Vuillecin, Dommartin et Houtaud

Présentation du décompte 2019 pour trois périodes de petites vacances scolaires.

Le coût global : 4 326,54€ pour 912 heures effectuées au sein de l'ALSH réparti entre les trois communes selon les critères :

- population,
- nombre d'enfants scolarisé,
- nombre d'heures de fréquentation par enfant.

Ce qui représente pour Houtaud : 280 heures de fréquentation et un coût de 1 671,26€.

Commission développement durable :

Intervention et présentation du Centre Permanent des Initiatives pour l'Environnement CPIE basée à la Rivière Drugeon.

Tour de table pour répertorier les Eco-gestes pratiqués en commune.

Une réunion sur le soutien financier pour la mise en place des modes doux est planifiée le 21/01/2021 entre le Département et la CCGP.

Syndicat Mixte Doubs Très Haut-Débit :

Lors de cette réunion, Michel CLAUDE a représenté la Communauté de Communes où les points suivants ont été abordés :

- le budget a été voté : 107 000 000€
- le réseau fibre est déployé et géré par la Sté Altitude Infra sur le Doubs
- de nombreux problèmes causés par les interventions des sous-traitants mandatés par les opérateurs nationaux ont été évoqués.

Décisions du Maire

✓ Le Maire décide de ne pas exercer le droit de préemption concernant les biens cadastrés suivants :

- AB n° 25 sise « 8 grande rue » d'une contenance de 438 m².
- AC n° 13 sise « 8 rue de Traverse » d'une contenance de 2 395 m².

Questions diverses

✓ Une carte « joyeuses fêtes » confectionnée par les enfants qui fréquentent le périscolaire est adressée au Conseil Municipal.

Les enfants ont également réalisé des cartes qu'ils ont distribuées aux aînés afin d'adoucir la solitude de cette période.

Les membres du conseil remercient les enfants et animatrices pour cette initiative.

✓ Du fait de la récente coupe de bois, une attention particulière devra être observée à l'Oratoire (chapelle en bordure de la forêt communale, direction Sombacour).

**Compte rendu****Conseil Municipal du 22/01/2020**

En présence des conseillers : Mesdames et Messieurs PONTARLIER Karine, CLAUDE Michel, VOURIOT Brigitte, GUYOT Damien, GIRARDOT Christelle, CHRISTIN Bernard, MULLER Jean-Claude, PHILIPPE Anne-Claude, DECLERCQ Frantz, DROCZINSKI Fanny, FEVRE Mélanie, COLIN Jean-Michel, D'HOUTAUD Sandra, VIPREY Patrick et D'HOUTAUD Marie-Line.

Secrétaire de séance : Mélanie FEVRE

Renouvellement du matériel informatique du secrétariat - demande de DETR -

Le Maire présente au Conseil Municipal le projet de renouvellement des deux ordinateurs du secrétariat de mairie, estimé à 3 652.93€ HT.

Ce projet fera l'objet d'une demande d'aide financière auprès de l'Etat au titre de la Dotation d'Equipements des Territoires Ruraux.



DETR attendue 3 652.93€ x 30% soit 1 095.87 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le plan de financement :

Aide attendue de l'Etat	1 095.88 €
Fonds libres de la commune	2 557.05 €
Total	3 652.93 €

Décision modificative budgétaire n°1 – Budget général 2021 -

C'est une régularisation sur les dépenses d'ordre qui ont été arrondies à tort et ont générées une différence de 75,52€.

Le montant inscrit en dépenses de fonctionnement (chapitre 042) est supérieur au montant inscrit en recettes d'investissement (chapitre 040), hors l'équilibre entre les opérations d'ordre budgétaire est obligatoire.

Le Conseil approuve, à l'unanimité, la décision modificative budgétaire.

Dégrèvement eau

Lors de la séance du 04/12/2020, un dégrèvement a été accepté suite à un dysfonctionnement au titre d'une facture d'eau en partie injustifiée.

La redevance domestique lutte contre la pollution (0,27€ X 228m³) n'a pas été prise en compte.

Sur les mêmes bases, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accorde ce dégrèvement complémentaire de 61,56€.

Demande d'application du régime forestier suite à acquisition de la parcelle ZI 27

Le Conseil Municipal, à l'unanimité autorise l'application du régime forestier sur la parcelle boisée (achetée en 2019) cadastrée ZI N°27 Lieu-dit Le Reing pour 1ha27a.

Politique de la ville : restitution de la compétence aux communes.

Cette restitution est décidée par délibérations concordantes de la CCGP et des conseils municipaux des communes membres se prononçant dans les conditions de majorité requises.

C'est dans ce contexte que la Communauté de Communes du Grand Pontarlier souhaite restituer à ses communes membres la compétence « *Politique de la Ville : élaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ;*

animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance ; programmes d'actions définis dans le contrat de ville ».

Le Conseil Municipal, approuve, à l'unanimité, la restitution par la Communauté de Communes du Grand Pontarlier à ses communes membres de la compétence susvisée.

Rapport d'activités 2^{ème} semestre 2020 de la Communauté de Communes du Grand Pontarlier

Il est précisé que les commissions et conseils communautaires ont régulièrement fait l'objet d'une communication par les représentants de la commune lors des séances du Conseil Municipal pour le 2^{ème} semestre 2020.

Conseil des jeunes

Le Maire propose la création d'un Conseil municipal de jeunes, ayant pour objet de sensibiliser les jeunes à la vie de la cité et de prendre en compte leurs suggestions ou leurs projets.

Missions des assemblées de jeunes : Un conseil des jeunes doit avant tout être un espace de dialogue pour la construction de projets.

Charte du jeune élu : Elaboration avec les jeunes d'une charte qui concerne l'ordre du jour des réunions, le rythme des rencontres, les droits et obligations du jeune.

Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité, la création d'un conseil de jeunes selon les modalités suivantes :

Jusqu'à 9 jeunes concernés (tendre à la parité) :

- scolarisés en CM2, 6^{ème} et 5^{ème}
- habitant la commune
- ayant fait acte de candidature accompagnée d'une autorisation parentale

Sur un mandat de deux ans

Périodicité des réunions : toutes les 4 à 6 semaines le samedi matin

Les missions et actions pourraient être envisagées sur les thématiques : sécurité, environnement, animation, solidarités.



Pôle Enfance Jeunesse : étude de faisabilité - scénario

Le Maire rappelle que dans le cadre de sa mission d'assistant au Maître d'ouvrage, le cabinet EBOCONSULT a présenté à l'ensemble des membres du Conseil municipal, le 18 janvier 2021, les résultats de l'étude de faisabilité portant sur le pôle enfance jeunesse (accueil périscolaire et micro-crèche).

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés (13 voix pour et 2 abstentions) :

- valide les résultats de l'étude de faisabilité relative au pôle enfance jeunesse réalisée par le cabinet EBOCONSULT.

- se prononce en faveur du scénario suivant : extension du bâtiment existant pour l'accueil périscolaire ; construction d'un bâtiment indépendant pour la micro- crèche, sous réserve de l'aboutissement de la procédure visant à résoudre les questions liées à la compétence « Micro crèche ».

Coûts estimatifs au stade de l'étude de faisabilité :

Périscolaire :	1 449 111,60 € TTC
Micro crèche :	635 188,80 € TTC

- décide de procéder à la consultation en vue de la passation d'un marché de maîtrise d'œuvre, et à ce titre, d'affermir les tranches optionnelles au marché d'AMO conclu avec EBO CONSULT :

✓Tranche Optionnelle 1 : rédaction du programme.

✓TO 2 : mise en place des intervenants de la construction et accompagnement dans la 1^{ière} phase du projet.

- dit que le plan de financement sera étudié en étroite concertation avec la Communauté de Communes du Grand Pontarlier et tous les financeurs (Etat, Région, Département, SYDED, CAF) et que le projet fera l'objet de demandes de subventions dès que le coût estimatif définitif, au stade de l'avant-projet définitif, sera connu.

Projet éducatif de territoire – PEDT -

Une synthèse est faite aux membres du Conseil suite au dépouillement du questionnaire envoyé aux familles avant les vacances de Noël. Il est à noter que la participation des familles a été à hauteur de 81% et que le maintien de l'actuelle organisation a recueilli 58% des suffrages.

Retour sur les débats qui se sont tenus lors de la réunion Comité de pilotage du 21/01/21 :

Les représentants des parents d'élèves et les enseignantes estiment que le choix 1 (reprise anticipée sur la reprise nationale année scolaire de 37 semaines), majoritairement choisi, est en fait un choix qui aurait été fait par dépit.

Ils demandent un troisième scénario soumis par une nouvelle consultation auprès des parents.

La majorité des membres du Conseil estime que cela est une perte de temps de refaire un questionnaire ; les précédentes consultations ayant montré une majorité pour le choix 1 (reprise anticipée sur la reprise nationale).

Travaux 2021-2022 Rue du Général de Gaulle

La Communauté de Communes du Grand Pontarlier engage les travaux de mise en séparatif du réseau d'assainissement en 2021.

La Commune engage la réflexion de procéder au renouvellement de la conduite d'eau.

Une consultation de maîtrise d'œuvre a été lancée auprès de trois cabinets pour obtenir des propositions d'ici la fin du mois de janvier.

En parallèle, la Communauté de Communes du Grand Pontarlier répond favorablement à la sollicitation de la commune pour assurer une maîtrise d'ouvrage déléguée sur ces travaux d'eau et va soumettre une participation financière pour cette mise à disposition.

Différentes rencontres ont été établies avec :

- le syndicat des eaux de Dommartin,
- le SYDED pour l'enfouissement des réseaux secs (électricité, éclairage public, télécommunications).

Une rencontre est programmée avec les agents du service Eau Assainissement de la Communauté de Communes du Grand Pontarlier.

Comptes rendus des commissions communales et intercommunalesRéunion de la commission Sécurité :

Présentation de l'audit demandé à l'association Association Franc-Comtoise d'Education Routière (AFER), association indépendante qui a passé 4 demi-journées sur la commune pour observer les comportements et les aspects de sécurité de toutes les zones du village.

La restitution pointe notamment le trafic très important passant dans le village avec les nuisances qui en découlent, la situation anarchique au niveau du stationnement près de l'école, la sortie problématique de la rue de l'Illion, le défaut de lisibilité entre les espaces et/ou stationnements publics et privés.

Elle a constaté aussi les problématiques de la voie piétonne/cycliste de la zone commerciale.

Elle nous a expliqué les possibilités d'aménagements, de fleurissement et d'attractivité de la commune afin de favoriser le ralentissement des flux.

La commission va travailler à l'appui de ce rapport pour réfléchir à des axes d'amélioration.

Commission économie CCGP :

Différents points sont repris :

- Il perdure un défaut d'équipement fibre sur la tranche 2 des Gravilliers.
 - Ouverture d'une route pour accéder à la tranche 2 (depuis Préal uniquement dans le sens de la montée).
 - Demande d'abattement de prix de terrain sur la parcelle 17C qui présente une forme particulière difficile d'aménagement.
 - Les travaux de la tranche 3 des Gravilliers devraient débuter d'ici la fin d'été 2021 et l'attribution des lots se fera au printemps 2022.
 - Réflexion sur la rénovation du bâtiment de la Belle Vie (isolation façade).
 - Renouvellement de la convention entre le CCGP et la Fédération des artisans commerçants du Grand Pontarlier.
 - Exonération de loyers en lien avec la situation sanitaire (3 mois pour le 1^{er} confinement + 1 mois supplémentaire pour le 2^{ème} confinement sous réserve d'activités fortement réduites).
 - Discussion autour de l'exonération de la TLPE totalement (pour les entreprises fermées – *restaurant, bar, salle des sports et activité en lien avec la culture et l'évènementiel* - pendant plus de 6 mois) ou en partie (20%), suite aussi à la crise sanitaire.
- Incitation pour une cohérence entre la CCGP et les communes.
- Répercussion négative sur l'économie des entreprises suite à la mise en place du couvre-feu à 18h.
 - Réflexion sur un nouveau plan de soutien pour l'année 2021 avec une cohérence d'application sur les communes concernées.

Décisions du Maire

✓ Dans le cadre du contrat d'abattage, façonnage et débardage, un marché est conclu avec Damien PETIT. Le montant prévisionnel du marché s'élève à 5 328.00€HT.

Questions diverses

✓ Signalement d'un nouveau dépôt sauvage dans la forêt communale.

✓ Une procédure est en cours pour des dépôts aux pieds des conteneurs de tri de la salle des fêtes (conteneur non plein).

Le Conseil déplore ces comportements d'incivilité, avec 4 points de conteneurs sur la commune et un accès déchetterie à 2km.



Infos communales

✓ En remplacement du repas de fin d'année, réunissant traditionnellement les retraités, qui n'a pu se tenir en raison des conditions sanitaires actuelles, la commune et le CCAS ont fait une distribution à domicile de colis de Noël pour les personnes de plus de 80 ans et leurs conjoints (habitants à HOUTAUD issus de la liste électorale).

Cette action a permis de rendre visite à nos aînés et de prendre de leurs nouvelles, en ces temps où nous devons être tous attentifs à nos voisins.



Déneigement : Avec une neige abondante, la collaboration de chaque citoyen est primordiale au bon déroulement des opérations de déneigement.

Elle permet de réduire le temps des opérations, mais surtout elle améliore la qualité du déneigement.

Veillez à appliquer ces quelques consignes importantes pour faciliter le déneigement de nos rues :

- Stationner votre véhicule dans votre garage et/ou emplacement privé sans empiéter ou encombrer les trottoirs et voies publiques.
- Ranger votre container à poubelles sur votre espace privé ; il ne doit pas rester sur les trottoirs ou espace public.
- Stockez la neige sur votre terrain, et non sur les trottoirs et voies ou espaces publics.



✓ COVID 19 - Ouverture d'un centre de vaccination - dans les locaux du club « Bel Age » au 18 rue de Salins à Pontarlier

Ouverture de l'accès au centre de vaccination aux **personnes âgées de 75 ans et +**, vivant à domicile. Ces personnes recevront une invitation de la part de l'Assurance Maladie par courrier ou courriel et seront conviées à faire dès que possible la consultation pré-vaccinale auprès de leur médecin traitant en priorité et dans un délai court entre consultation et vaccination.

Les vaccinations se feront uniquement sur rendez-vous.

La réservation par la plateforme "Doctolib" est suspendue et les usagers sont conviés à contacter régulièrement les numéros suivants pour vérifier les possibilités de RDV :

07 88 16 97 30 ou le **03 81 38 81 00**

(de 8h à 12h et de 13h à 17h, du lundi au vendredi)

A l'heure actuelle, l'Etat limite la dotation allouée au centre de vaccination à 500 doses de vaccins par semaine (pour un bassin de vie allant jusqu'à environ 55 000 habitants) et demande à tous les centres de vaccination de déprogrammer les 1^{ières} injections du mois de février (soit près de 700 RDV pour Pontarlier) afin de garantir les 2^{èmes} injections des personnes vaccinées en janvier.

La Ville de Pontarlier et la communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) sont tenues de respecter la dotation accordée par l'Etat et demandent à la population de faire preuve de patience et de compréhension.



Parole aux associations

Ligue contre le Cancer de Besançon et ses quêteurs locaux remercient les habitants de HOUTAUD pour leur générosité ; les dons pour 2020 s'élèvent pour notre commune à 6 340€.

Ils vous souhaitent, dans ces moments difficiles, leurs meilleurs vœux 2021.



Geste du mois

✓ Pour ce mois-ci, intéressons-nous à la cendre, ses vertus sont un peu oubliées. Par exemple, elle peut être efficace pour nettoyer la vitre des inserts de cheminées ou poêles! STOP aux produits chimiques ! Une vieille éponge mouillée à plonger dans la cendre, un peu d'huile de coude et c'est magique. Rincer à l'eau, un coup de torchon et la vitre est comme neuve, gratuitement, sans aucune pollution !

Pour faire de la lessive (et ça marche !), 100g de cendre tamisée fin dans 2l d'eau, laisser macérer quelques jours, filtrer à travers un chiffon jusqu'à obtenir un liquide à peine jaunâtre. Un verre pour une machine de 5kg. Le linge sera propre mais sans odeur (possibilité d'ajouter des huiles essentielles).

Elle permettra aussi de combattre les pucerons dans le jardin... Sachons réutiliser cette matière naturelle. Alors que les cheminées tournent à plein, c'est l'occasion de la conserver (penser à la partager ou en demander aux voisins qui en ont).

« Devenez le changement que vous voulez voir dans le monde » - Ghandi -

✓ Cette rubrique vous plaît.

Retrouvez l'auteur qui propose une conférence « **Enrichissez-vous, écolomisez** » le :

Vendredi 26 Mars 2021
à 20h30 à la salle des fêtes

A travers un scan de nos habitudes et de la problématique liée à l'énergie, Laurent NOURDIN vous proposera de voyager vers un monde plus propre et comprendre comment de petits gestes peuvent faire faire de grosses économies, favorables autant à notre portemonnaie qu'à la planète."

Si et seulement si les conditions sanitaires le permettaient ; le cas échéant une seconde date est envisagée.

✓ Si vous avez également des recettes ou des bonnes pratiques écologiques, n'hésitez pas à les transmettre à la mairie ; elles pourront alors être reprises et partagées dans la future communication communale.

Ensemble, faisons avancer les choses...

